

Lettre du castor

N° 64

MARDIÉVAL *biodiversité* <http://mardieval-biodiversite.over-blog.com>

Décembre 2011

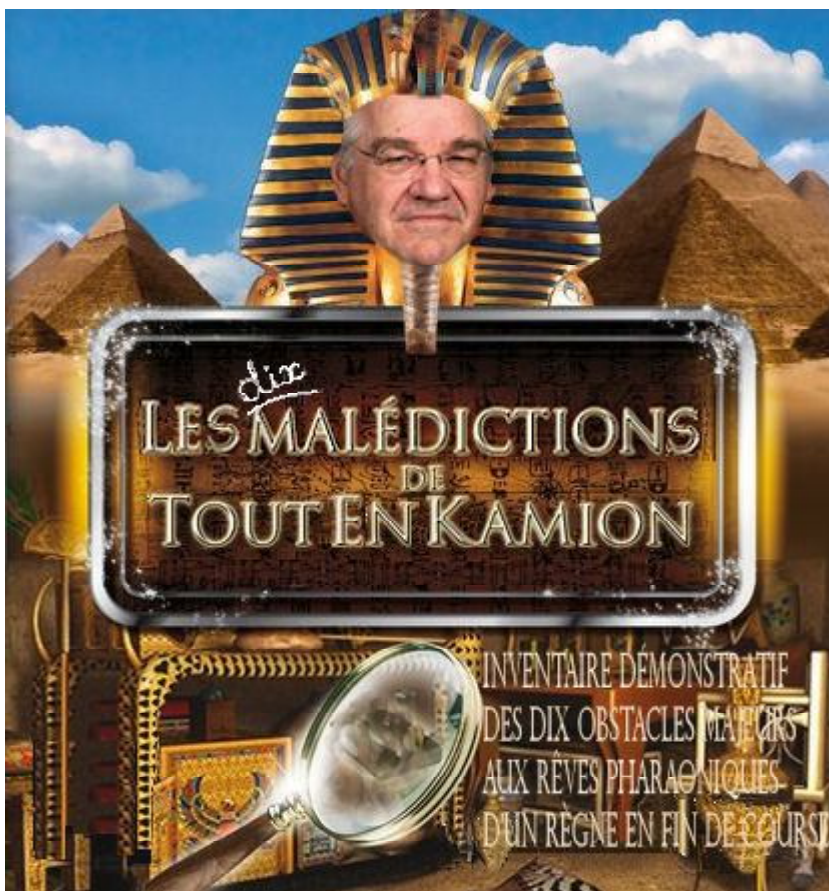
trafics routiers :
baisses prolongées
Sandillon menacée
Mardié menacée

écologie : menaces
inacceptables sur
la biodiversité >
l'Europe refuse

hydrogéologie :
Le Loiret menacé

Résistances ++ :
village gaulois +
Alliance élargie

Changement du
paysage institutionnel
et politique



coûts des ponts :
pharaoniques,
sous-estimés et en
hausse constante

hydraulique: l'état
censure le tracé

pré-Archéologie :
tranchées noyées,
fouilles enterrées?

bassin du Loiret
et coupure verte :
risque d'urbanisation
inappropriée

Addiction aux PPP :
dérapages > crash?

Ca aurait dû être une affaire simple. D'ailleurs, le tracé avait été déporté, pour ménager un propriétaire américain mécontent du proche passage de la déviation de Jargeau, dans une coupure verte "vide" d'habitants... et de cette biodiversité qui, en 1996, n'existait pas pour des élus gérant un beau budget dédié aux routes. Ou n'était qu'un obstacle méprisable devant une "utilité publique" prouvée par des études fausses.

Mais il y eut la "bronca" contre le "Grand contournement" ! On le cacha sous le tapis... sans pour autant désarmer les associations. Darvoy soumis momentanément par une D.U.P., c'est le "village gaulois", Mardié, qui fit obstacle. Dans une Alliance avec Sully et Baule, on mit en lumière les faiblesses du projet, les mensonges de l'exécutif, les expertises inversées, les contraintes nouvelles, les empêchements dirimants...

Aujourd'hui, les projets routiers du Pharaon sont gentiment momifiés : malgré la tentative de se désaisir sur le privé, via des PPP, des trois déviations et ponts prétendument "complexes", les obstacles bloquants continuent à s'accumuler. Simple : **tous les clignotants sont au rouge.** Premier "domino" dont la chute est attendue, malgré six ans de D.U.P. : la déviation de Fay sur Donnery!

Ces malédictions contrarient la volonté de ToutEnKamion : se venge-t-il lorsqu'il fait porter la sienne sur les générations futures ? A l'heure où le Département doit réduire drastiquement les dépenses (faites avec nos impôts), l'idée de renoncer à des investissements routiers superfétatoires à supporter pendant 25 ans aurait pu lui venir. Au contraire, il en rajoute en "mégotant" sur les collèges et sur les transports scolaires !

ALERTE OVERDOSE : LE LOIRET ADDICT AUX PPP HALLUCINOGENES

En sept ans (de 2005 à 2012), le grand engouement qu'ont eu les collectivités locales envers les PPP ont amené à l'attribution en France de... 87 PPP + 25 pour l'Etat ! Heureusement, le Loiret va exploser ces statistiques, puisque désormais, cette procédure d'exception est en passe d'y devenir la règle générale... quitte à faire des "packages" (cinq collèges...) pour être sûr que le gâteau n'échappe pas aux "majors" du BTP. Et ce, au moment même où les gros sinistres/contentieux/scandales commencent à éclater sur la place publique (prisons, méga-hopital sud-francilien, "pentagone" français...). Un sujet chaud dont on vous reparlera bientôt.

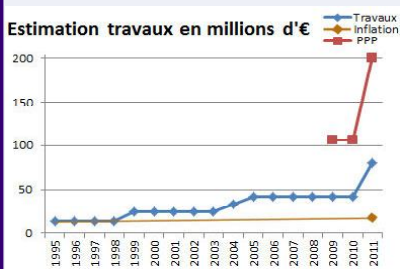
LES DIX MALÉDICTIONS QUI FRAPPENT TOUTENKAMION" : page 2, 3 et 4
EN SAVOIR PLUS SUR LE LOIRET ? LE BLOG DE THIERRY SOLER ! : page 4

coûts des ponts : pharaoniques, sous-estimés et en hausse constante



Les déviations de Fay sur Darvoy, de Jargeau sur Mardié, de Sully, et de Meung sur Baule ont toutes été chiffrées il y a plusieurs années avec des **sous-estimations** manifestes.

Ainsi, nous avons affirmé qu'il fallait multiplier par 2 celle de Mardié : M. Doligé l'a fait à Jargeau en passant subrepticement de 42,3 à 80 millions d'Euros (travaux). Pour le PPP, il faut ajouter 150% : on arrive vers **200 millions d'Euros**.



ED vous fait un prix : **les quatre pour 600...**

C'est pas pharaonique, ça ? Pour avoir un élément de comparaison, sachez que le prix moyen d'un collège de 600 élèves est de 15 millions d'euros !

trafics routiers : baisses prolongées Sandillon et Mardié menacées



En 2011, les **comptages du CG45** confirment la **baisse continue des trafics depuis au moins trois ans**.

Qui plus est, l'**étude SORMEA** révèle que le début de cette baisse remonte, sur le pont de Jargeau et sur la D951, à l'an 2000 ! (Revoir notre N° 59 de juillet dernier).

Cette étude récente a le mérite de montrer qu'un nouveau pont servirait essentiellement à **délester le Pont Thinat** !

Elle propose des projections de trafic suivant plusieurs échéances/scénarios ; et montre bien qu'en attirant encore plus les trafics de la ville, certains de ces scénarios **aggravaient très fortement les trafics routiers dans les traversées de Sandillon et de Mardié**, allant pour certains jusqu'à les **doubler** ! Ainsi, pour prétendre soulager faiblement la traversée de Jargeau, il faudrait sacrifier d'autres bourgs : **transfert de nuisances inadmissible** !

écologie : menaces inacceptables sur la biodiversité > l'Europe refuse



Contrairement aux mensonges du CG45, le tracé imposé pour le franchissement de Mardié serait **le pire**, concernant les impacts sur plusieurs **biotopes rares** (Forêt galerie de Saules blancs, Mégaphorbiaies...) et des dizaines d'**espèces protégées** (Sternes, Balbuzard, Circaète, Bondrée, Castor, Barbastelle, Gomphe, Lucane, Peuplier noir...).

La menace de **violation des directives NATURA 2000** a été **dénoncée par le Parlement européen** qui maintient depuis plusieurs années son injonction : il faut revoir ce projet !

Particulièrement problématique pour l'écologie, le segment accolé à la **levée de Darvoy** : elle est classée **ZNIEFF** ; il y passe "**Loire à vélo**" ; cela aggraverait la **pollution du fleuve** et triplerait le risque de **sinistre chimique** ; isolerait et détruirait le circuit de découverte des Boires de la Mothe.

Résistances ++ : village gaulois + Alliance Val de Loire élargie



Le numéro de novembre de la Lettre du Castor vous a exposé en détail la résistance de Mardié, le "village gaulois", contre la déviation qui menace la commune et contre la Carrière de l'Etang.

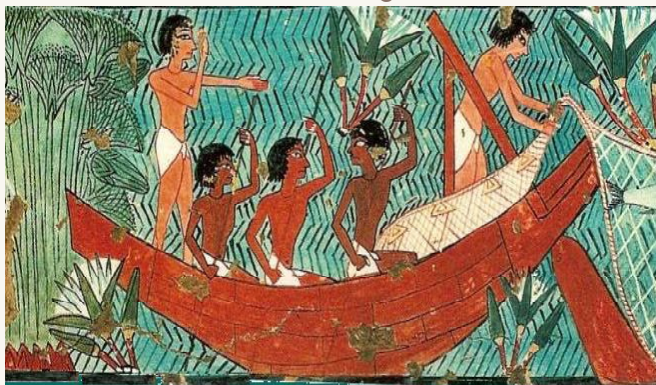
D'autres associations villageoises restent actives... ou prêtes à se réactiver, en fonction de l'imminence de la menace.

Nous avons établi, en avril 2008, entre Sully, Baule et Mardié une "**Alliance des associations pour la protection du Val de Loire, Patrimoine mondial**". Cette "**Alliance Val de Loire**" restait informelle et limitée à certaines interventions collectives.

Nous espérons pouvoir vous annoncer bientôt pour l'Alliance :

- un **élargissement à deux autres associations** impliquées dans les luttes contre les franchissements de la Loire,
- une **évolution de ses modes de fonctionnement**, et la **dotation en nouveaux moyens**, le tout permettant de **décupler sa capacité de lutte avec l'appui d'un réseau** !

hydraulique : l'état refuse le tracé dans le lit majeur du fleuve



Lors de la récente "concertation", le seul "débat" auquel le public était invité portait sur quatre variantes du tracé au nord ou au sud de la levée à Darvoy. Et ce, du fait du **refus par l'Etat** de l'implantation des 26 m de la plateforme routière, plus ses talus, sur plus de 2 km au nord de la levée, dans le lit majeur de la Loire : lors des plus importantes inondations, ce nouvel obstacle aggraverait les impacts pour les populations. Il faudrait donc passer au sud, donc sur Darvoy. Trahison ! Monsieur Doligé avait troqué le ralliement de Colette Girel à son projet contre la promesse de passer au nord de la levée sur Jargeau. Et ceux de Darvoy qui réclamaient le "pont à l'ouest" font maintenant la "bronca" contre le projet.

Donc : une impasse. Une de plus !

Prélude à un changement du lieu de franchissement... voire à un abandon du projet, qui serait alors imputé à l'Etat ?

hydrogéologie - gouffres - karsts l'alimentation du Loiret menacée



La Lettre du Castor N°53 vous a informé sur le gouffre de la "sablère Mauger". Découvrant que la tête du pont, nécessitant une fondation à -35m, est prévue à cet endroit, les propriétaires-riverains du Loiret ont bien vu le danger et s'en sont inquiétés : les **travaux pourraient bouleverser un système hydrogéologique complexe et fragile**, et partant, **menacer la pérennité de la rivière emblématique**, aux circulations karstiques encore à l'étude.

Ils ont interpellé le président du Conseil général directement, puis via Hugues Saury, conseiller général et maire d'Olivet, qui a posé la question en session, avant d'avoir une entrevue avec M. Doligé. Des conséquences pour le cours du Loiret, la rivière-bijou qui donne son nom au département ? Réponse sans surprise : circulez, y'a rien à voir ! Les entreprises du PPP sont informées, à elles d'assumer le risque !

Pré-Archéologie : tranchées noyées, sites oubliés, fouilles enterrées ?



Prompt à imposer des "Arrêtés d'occupation temporaire", notamment pour de l'archéologie préventive, le Conseil général l'est moins à mettre sur la table les résultats de ses investigations : un an après, ils ne sont toujours pas disponibles. Pourtant, l'an dernier, il semblait y avoir urgence à faire faire ce "pré-diagnostic" par le Service Départemental d'Archéologie, même si le projet était très loin de se réaliser, et qu'il n'avait que des chances minimales de se faire sur ce tracé là. De mauvais esprits ont sussuré que les agents du Département, ayant trouvé le sarcophage de ToutEnKamion, l'auraient enfoui au plus profond pour qu'il ne fasse pas obstacle au projet pharaonique. La réalité a été plus prosaïque : les pluies diluviennes ayant noyé les tranchées, il a fallu les purger pour les remblayer au plus tôt. Mais de toute façon : si on a quand même trouvé un site de bronze : gros problème. Et s'il a été noyé par le déluge : encore plus gros problème...

Malédiction : que des problèmes ! Des complexités, quoi !

bassin du Loiret et coupure verte : risque d'Urbanisation inappropriée

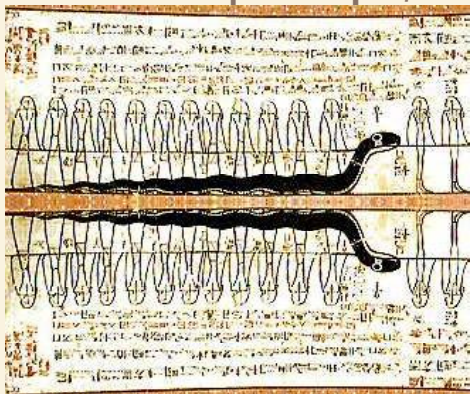


Alors qu'on justifie souvent abusivement une autoroute (ou un POCL) par son "caractère structurant", le CG45 nie formellement que la déviation attirerait les "zones" et les habitations, transformant progressivement la "coupure verte" en banlieue.

Mais Cyril Renard (président de l'Association de Protection des Sources du Loiret) a raison d'aller plus loin : " (...) on est en droit de s'interroger sur une possible poussée de demandes de permis de construire (volontairement organisée ou non) que provoquerait le maillage (par les voies routières) du Val en deux ou trois couronnes. Certes, des dispositions réglementaires sont là pour faire barrage : mais quelle est capacité de résistance du dispositif et quelle est la volonté des pouvoirs locaux ?".

Une **urbanisation galopante** du val inondable, au demeurant en grande partie "bassin versant" de la rivière Loiret, pourrait aggraver dramatiquement la **pollution** et la **surexploitation de nappes** déjà fragilisées : strictement inacceptable !

Changement complet du paysage institutionnel et politique, bientôt!



En principe, les élections cantonales de 2011 auront été les dernières : la réforme des collectivités territoriales prévoit la fusion des Conseils généraux dans les Conseils régionaux en 2014. Et une **nouvelle répartition des compétences**, excluant la "compétence générale" qui permettait à n'importe quelle collectivité de faire n'importe quoi.

Qui sait où se situera la compétence "Routes" ? Qui sait où se situera la majorité ? Qui sait si les PPP seront encore en vogue, compte tenu des incertitudes de la crise et des aléas financiers ? Mais une certitude : le **"système Doligé" vit ses derniers moments**, que la réforme se fasse, ou que les changements de majorité à la tête de l'Etat et/ou des collectivités "rebattent les cartes" dans les systèmes de décision. Et sans ce système, ses projets auront plus que jamais "du plomb dans l'aile" !

Addiction aux Partenariats Publics Privés : dérapages > crash ?



D'abord promoteur des PPP au Sénat, puis initiateur dans "son" département, E. Doligé est carrément devenu "addict" à son produit... pourtant terriblement **dangereux**. Au niveau national, parmi le peu d'entre elles qui sont sorties, les plus emblématiques des affaires ont, au mieux, présenté de **graves défaillances** ; et au pire, tourné à la **catastrophe** et au **scandale**. Et ce n'est qu'un début : les clauses financières sont aussi limpides, pour les collectivités locales, que celles des "produits toxiques" qui en plombent déjà beaucoup. Dans le Loiret, plus besoin de justifier le régime dérogatoire en prétextant une urgence pressante ou une complexité insurmontable pour les services du Département : le chef de l'exécutif va imposer sa formule magique pour tout ce qui peut satisfaire les gros appétits des bénéficiaires "naturels".

C'est le premier dérapage... en attendant les répercussions opérationnelles et financières, **à payer sur trente ans** !

EN SAVOIR PLUS SUR NOTRE LOIRET ? LE BLOG DE THIERRY SOLER !

ENSEMBLE, AGISSONS POUR NOTRE QUALITÉ DE VIE

Blog de Thierry Soler, conseiller général du Loiret, canton de Chécy

Ensemble, agissons pour notre qualité de vie - ACCUEIL



<http://thierrysoler.fr>

En savoir plus sur notre Département du Loiret, aller plus en profondeur dans les dossiers locaux, être mieux informés sur les politiques publiques, entendre s'élever des voix discordantes dans une assemblée soumise : c'est le service incomparable que peut nous rendre le blog **"Agissons pour notre qualité de vie"** de notre ami Thierry Soler.

Connaissez-vous beaucoup de Conseillers généraux qui vous livrent des comptes-rendus de sessions, qui vous relatent les surprises qu'il rencontrent dans l'exercice de leur mandat ? Celui du canton de Chécy, le nôtre, est l'un des rares à le faire, à notre connaissance, indépendamment de circonstances électorales.

Profitons en donc en visitant régulièrement son site, et en le faisant connaître largement autour de vous !



Site internet : <http://le-castor-enerve.fr> Contact : le-castor-enerve@orange.fr

Blog naturaliste : <http://mardieval-biodiversite.over-blog.com>

Chercher

Au top

Biodiversité locale à Mardié

Est-ce le moment de construire des ponts sur la Loire ?

1€ 50

le litre de super à Saint-Jean de Braye

un regard neuf sur une autre politique

Thierry Soler